

# Bulletin Municipal



## Saint-Armou



~2017~



### **Cette année 2016 a été riche en réalisations.**

L'école de Saint-Armou a enfin vu le jour. Elle est dotée d'une nouvelle classe maternelle, d'un dortoir, d'une cantine et d'un plus grand préau. Ainsi, cette école est bien plus agréable à vivre pour les personnels municipaux et les professeurs des écoles, mais ce sont surtout les enfants qui tireront le plus de bénéfices de cette nouvelle structure.

De plus, les sanitaires ont été raccordés sur le nouvel assainissement du bourg. Le parking de dix places permet aux parents la dépose des enfants dans des conditions de sécurité accrues. Pour autant, cela n'exclut pas de conserver toute votre attention lors des manœuvres, les enfants sont souvent imprévisibles.

D'autre part, la mairie a aussi fait l'objet d'une extension et d'une rénovation. Elle est dorénavant dotée d'un secrétariat (l'ancienne mairie), d'une salle d'archives, d'une salle de conseil et d'un hall d'attente pour le confort de tous.

Un escalier a vu le jour entre la mairie et la salle des fêtes, pour permettre les jours d'affluence une meilleure liaison entre le parking de la mairie, l'église et la salle polyvalente.

En parallèle de ces travaux, le programme voirie a été maintenu. Les routes concernées cette année étaient le chemin de Cazala et le chemin de Betbeder dans sa partie basse. Pour 2017, ce programme reste partiellement subventionné par le conseil départemental à hauteur de 50% pour un plafond de 45 k€.

Par ailleurs, nous comptons cette année de nouveaux arrivants dans le village. Nous leur souhaitons la bienvenue. Afin de faciliter leur intégration nous les invitons à prendre contact avec nos dynamiques associations et à consulter notre site internet: [http:// www.mairie-de-saint-armou.fr](http://www.mairie-de-saint-armou.fr).

L'année 2017, ne l'oublions pas, sera une année d'élections : les présidentielles dans un premier temps les 23 avril et 07 mai 2017, les législatives les 11 et 18 juin 2017 et enfin les sénatoriales le 24 septembre 2017.

N'en doutons pas, à l'issue de ces scrutins beaucoup de choses changeront et certaines décisions prises pourront être douloureuses pour les collectivités.

Nous nous efforcerons, dans ce contexte, de continuer à vous servir et essayer d'améliorer votre quotidien.

Aussi, notez bien les dates des événements suivants :

- **Les vœux du maire et du conseil, le dimanche 15 janvier 2017 à 16h.**
- **L'inauguration officielle du nouveau centre le samedi 24 juin 2017**, et pour cette occasion, tout le village sera invité.

En somme, nombreuses seront les occasions de nous rencontrer.

Enfin, je vous transmets tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2017 !!

Le maire, Frédéric Cayrefourcq

## L'ETAT CIVIL

### les Naissances :

-ROUSSEL Sofia Théa	23 Avril 2016
-AROLFO Mathis Frédéric	11 Juin 2016
-CARREIRA Léa	4 Juin 2016

### les Mariages :

-ARAGNOUET Nathalie et VIDAL-FOI-PATIENCE Jean-Philippe	12 Mars 2016
-BAZIN Sabine et ROHMAN Fabien	9 Juillet 2016
-ARTIGUES Noémie et JAYMES Jean-Christophe	9 Juillet 2016

### les Décès :

BRONEC Auguste	20 Février 2016 à PAU
FAYET Jean	5 Mai 2016 à PAU
SALINAS André	1er Juin 2016 à PAU
MONDAT Elise ép MOUSSEGNÉRAT	8 Août 2016 à St ARMOU
ARRAMON Anaïs Vve LOM	23 Août 2016 à PAU
LABORDE-PETOUYE Jean	7 Octobre 2016 à PAU
SALLES Marie-Cécile Vve ARRIEULA	6 décembre 2016 à PAU

### L'EQUIPE MUNICIPALE

#### Le Maire :

Frédéric CAYRAFOURCQ.  
☎ 06.17.14.14.62

#### Les Adjointes :

Dominique KLEBER-LAVIGNE  
☎ 05.59.68.92.74  
Nicolas CASTAGNET ☎ 06.19.21.13.82  
Olivier LAULHE ☎ 06.61.97.44.72  
Karine BATISTA ☎ 06.21.77.87.27

**Les Conseillers** : Françoise BERDOY,  
Odile BRITIS BETBEDER, Marie-José  
DEDEBAN,  
Denis DURANCET, Laurent KELLER, Gilles  
LANOT, Elsa PAYRI-CHINANOU,  
Alain SCHINCARIOL, Carine SEPS, Lionel  
WALAS.

### LE PERSONNEL COMMUNAL

Il comprend :

**Une Secrétaire de Mairie** : Mme  
LARROCHELLE Sylvie (14h30/semaine)  
**Un Agent du SIVU** EVBEV (Entretien  
Voiries-Bâtis-Espace vert) :  
Mr LAU Jean-Claude (16h/semaine)

### **Quatre agents territoriaux :**

Pierre GUITARD : Agent technique  
spécialisé dans les écoles maternelles  
(ATSEM)  
Evelyne COELHO: Agent d'animation  
Marie Hélène OLIVE: Agent technique  
Géraldine SCHWARTZ: Agent technique  
(titulaire du diplôme d'ATSEM)

### LES COMMISSIONS :

Le travail de l'équipe municipale s'organise  
autour de commissions et de  
représentations à diverses instances.  
Les commissions sont au nombre de quatre.  
Chacune est composée d'un adjoint délégué  
et de conseillers municipaux.

**Commission urbanisme, réseaux et  
projets** : Dominique KLEBER-LAVIGNE

Frédéric CAYRAFOURCQ, Karine  
BATISTA, Odile BRITIS-BETBEDER, Marie-  
Jo DEDEBAN,

Françoise BERDOY, Elsa PAYRI-CHINANOU, Nicolas CASTAGNET, Olivier LAULHE, Alain SCHINCARIOL, Gilles LANOT, Denis DURANCET, Laurent KELLER.

**Commission finances:** Nicolas CASTAGNET

Frédéric CAYRAFOURCQ, Dominique KLEBER-LAVIGNE, Françoise BERDOY, Odile BRITIS-BETBEDER, Carine SEPS, Elsa PAYRI-CHINANOU, Denis DURANCET.

**Commission voirie, bâtiments et biens communaux** : Olivier LAULHE

Frédéric CAYRAFOURCQ, Dominique KLEBER-LAVIGNE, Alain SCHINCARIOL, Carine SEPS, Gilles LANOT, Lionel WALAS, Laurent KELLER.

**Commission communication, vie scolaire, vie associative, affaires sociales et bulletin municipal** : Karine BATISTA

Frédéric CAYRAFOURCQ, Odile BRITIS-BETBEDER, Marie-Jo DEDEBAN, Denis DURANCET, Laurent KELLER, Elsa PAYRI-CHINANOU, Carine SEPS, Lionel WALAS.

### **Les DELEGUES DE LA COMMUNE :**

- **Auprès de la Communauté des Communes du Nord Est Béarn :**  
Frédéric CAYRAFOURCQ suppléante  
Carine SEPS.
- **Auprès du Syndicat d'énergie des Pyrénées atlantiques (SDEPA) :**  
Frédéric CAYRAFOURCQ/Dominique KLEBER-LAVIGNE
- **Auprès du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) :**  
Dominique KLEBER-LAVIGNE /Frédéric CAYRAFOURCQ
- **Auprès du SIVU EVBEV de Barinque :**  
Olivier LAULHE/ Frédéric CAYRAFOURCQ  
*Suppléants : Dominique KLEBER-LAVIGNE/ Carine SEPS.*
- **Auprès du Syndicat d'irrigation de St Armou-Anos :** Gilles BARADAT/Patrice SEGUET- PEY.

- **Auprès du Conseil d'école :**  
Karine BATISTA  
*Suppléante : Odile BRITIS-BETBEDER*
- **Auprès des Associations :** Denis DURANCET, Lionel WALAS
- **Le Correspondant Défense :**  
Lionel WALAS
- **Le Correspondant ADMR (Association d'aide à domicile en milieu rural) :**  
Marie-José DEDEBAN.

### **Auprès du CNAS (comité national d'action sociale) :**

Marie-José DEDEBAN

*Suppléante : Karine BATISTA*

### **Auprès de La Commission Communale des Impôts :**

*Président :* CAYRAFOURCQ Frédéric

*Titulaires :*

NIPOU Roger (Barinque), BRITIS- BETBEDER Odile,  
CASTAGNET Nicolas, LALANNE Bernard,  
SCHINCARIOL Alain, LABORDE Martine.

*Suppléants :*

HIA- BALIE Didier (Navailles-Angos),  
ANOS- PELLEHIGUE Jean Luc, DA SILVA Guy,  
HIALE -GUILHAMOU Sébastien, TERRAUBE André,  
KLEBER- LAVIGNE Isabelle

### **Auprès de la Commission Communale de révision des listes électorales :**

Délégué auprès de Monsieur le Préfet :  
FOURNIER François

Délégué auprès du Tribunal de Grande Instance : LANOT Norbert

## LES PRINCIPALES DELIBERATIONS

Voici les principales orientations et décisions prises par le conseil municipal au cours des 12 derniers mois.

Pour plus de précisions, nous vous rappelons que les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie mais aussi sur le site [www.mairie-de-saint-armou.fr](http://www.mairie-de-saint-armou.fr)

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### • Gestion Courante :

La commune adhère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 au Pôle Missions temporaires du centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale des Pyrénées Atlantiques. Cette adhésion permet le remplacement immédiat des agents territoriaux en cas d'absence afin d'assurer une continuité du service public.

Saint Armou décide également de s'abonner au service Géo64. Un service proposé par L'agence publique de Gestion Locale. Cette plateforme de système d'information géographique internet permet des fonctionnalités et modules topographiques, matrices cadastrales, plans des réseaux... aux services des municipalités.

Adhésion au Service Urbanisme Intercommunal : Devant l'arrêt par l'État (DDTM) de l'instruction des CU et permis de construire, la Communauté des Communes du Pays de Morlaàs a donc décidé d'étendre son service d'aide à l'instruction pour les communes à carte communale. La commune prend donc la compétence de la délivrance des autorisations d'urbanisme à compter de Novembre 2016.

#### • Fonctionnement/Ressources Humaines :

Création d'un emploi en CAE 20h/semaine (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) afin d'assurer le service à la cantine scolaire ainsi que l'entretien des bâtiments communaux et

90% par le Conseil Départemental.

Madame Olive assure cet emploi.

Création d'un poste D'agent Technique Territorial : Géraldine Schwartz assure le remplacement de Ghislaine Arrieula. Temps de travail hebdomadaire après annualisation 18h25/semaine. Mme Schwartz assure l'accueil des enfants pendant le temps scolaire, la restauration et l'entretien de l'école

### LA CARTE COMMUNALE

Le projet de carte communale a été remis au bureau d'étude B2E Lapassade. Le dossier doit maintenant être validé par le Syndicat Mixte du Grand Pau pour enquête publique. A ce jour l'ancienne carte communale prévaut toujours.

### LA VOIRIE

Les Chemins Cazala et Betbeder ont été refaits pour un montant total de 50 320€ HT

Un curage des fossés est prévu en début d'année 2017. Un tour du village permettra de vérifier l'état des fossés. Certains curages sont déjà prévisibles (Partaix et Laugaré.)

### DIVERS

**L'ouverture des Horaires Mairie au public change. Les jeudis matins seront dorénavant fermés au public.**

## L'ÉCOLE

59 élèves ont fait leur rentrée en septembre. Muriel FASENTIEUX enseigne auprès des enfants de maternelle.

Marie BALANGUE et Marguerite MUREAU assurent respectivement les cours de CP CE1 et CE2 CM1 CM2. L'école reçoit également des stagiaires en formation professionnelle dans le service à la personne.

Côté animation, les élèves de cycle 3 ont organisé des jeux paralympiques auxquels tous les enfants ont participé.

Plus tard dans l'année, les élèves de maternelle et de CP CE1 iront à la découverte des écuries du Couloumé à Morlaas (4 séances).

Les CP CE1 visiteront les grottes de Bétharram et les élèves de CE2 CM1 et CM2 feront un voyage scolaire en Mai, à dominante cyclisme.

Comme toujours pour que ces activités soient organisées, la mairie contribue à la caisse des écoles. L'association des Parents d'Elèves anime le village pour réunir des fonds.

## FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Les enfants ont classe 4 jours et demi par semaine. Les horaires scolaires sont : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 15h30. Et le mercredi de 9h à 12h.

**Les TAP (temps d'activité périscolaire) :** se déroulent toujours les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 et les inscriptions sont **trimestrielles**.

Ils sont assurés, quotidiennement :

• Par les 3 personnels communaux titulaires : Evelyne COELHO et Pierre GUITARD. Le nouvel agent technique a été recruté, Géraldine SCHWARTZ. Ces trois personnels titulaires sont polyvalents.

De plus, Mme Marie-Hélène OLIVE intervient en support aux ATSEM lors des TAP lorsque les groupes cycles sont importants.

• Par le personnel extérieur :

-les mardis, Nicolas GUENIFFEY assure les séances de théâtre. (animateur de l'association Ibili)

-les lundis, Agnès LAFAYE, assure les séances de yoga.

-les jeudis, Manon BRISSE-MOLINAS, assure les séances d'expression corporelle. (animatrice de l'association Ibili)

- Au mois de Mars et Avril, interviendra Mr David DELMAS représentant de la Fédération Chasse pour le cycle 3. Il finalisera son cycle de sensibilisation à la faune, la flore et à l'environnement débuté l'année dernière.

### Coût des TAP : année scolaire 2015/2016

- Ibili 1 624 €
- Anatole (Chant) 1 225 €
- Lafaye Agnès (Yoga) 990 €
- Féd. Chasseurs 150 €
- Personnel (Pierre, Evelyne, Ghislaine) 4 583,52 €
- Fournitures pour TAP 231,17 €

**TOTAL : 8 803,69 €**

**Moyenne par enfant (base 55 enfants) : 160,07 €**

**Participation de l'Etat : 50 €/enfant**

### Les tarifs cantine et garderie :

garderie du matin : 1,10 € garderie du soir : 0,80 € garderie vendredi soir (3h) : 1,50 € garderie mercredi midi : 0,50 €

**Repas cantine** : coût réel : 3,01 € coût par enfants : 2,60 € coût pour la mairie : 0,41 €

L'entreprise de taxi FROUTE de Saint-Castin, assure toujours le transport des enfants le mercredi midi vers le centre de loisir de Barinque. Cette année quatre familles bénéficient de cette mesure. Ce transport est financé par la mairie pour un montant de 20 euros. La participation des familles est de 2 euros.

A la date de rédaction du bulletin municipal, les comptes 2016 ne sont pas finalisés. L'année ayant donné lieu à de nombreux investissements, nous nous sommes appuyés sur les éléments comptables au 14 décembre 2016 pour commenter les principaux postes et dépenses de recettes de la commune. Les chiffres définitifs relatifs à l'année 2016 seront approuvés par le Conseil Municipal durant le premier trimestre 2017.

## LES RESSOURCES DE LA COMMUNE

### Les recettes de fonctionnement

Les deux principales recettes proviennent des impôts locaux et des dotations de l'Etat.

L'impôt que vous acquittez est calculé par la formule suivante : Assiette x Taux.

Le Cadastre, qui est un service des Finances Publiques, détermine l'Assiette des impôts locaux.

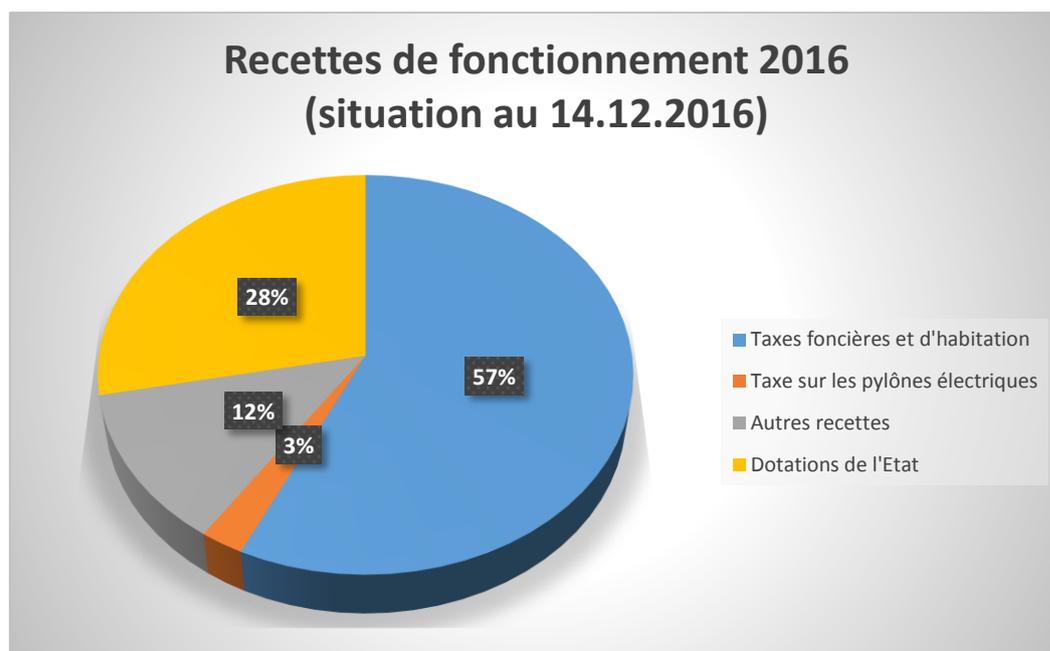
Les Taux d'impôts locaux dépendent de la commune. Ils n'ont pas été augmentés cette année (pour mémoire, 1% sur en 2015 et 0% en 2014).

Pour mémoire, les taux votés en 2016 et 2015 sont les suivants :

Taxes	Taux de l'année 2015	Taux votés en 2016	Bases 2016	Produits 2016
TH	16,33	16,33	737 800	120 483
FB	7,66	7,66	467 100	35 780
FNB	31,25	31,25	36 100	11 281
TP	20,34	20,34	80 000	16 272
<b>TOTAL</b>				<b>183 816 €</b>

Les deux principales recettes de fonctionnement, les taxes foncières/d'habitation et les dotations de l'Etat, représentent à elles seules 85% de notre budget.

Le graphique ci-après synthétise les principales recettes au 14 décembre 2016



## Les recettes d'investissement

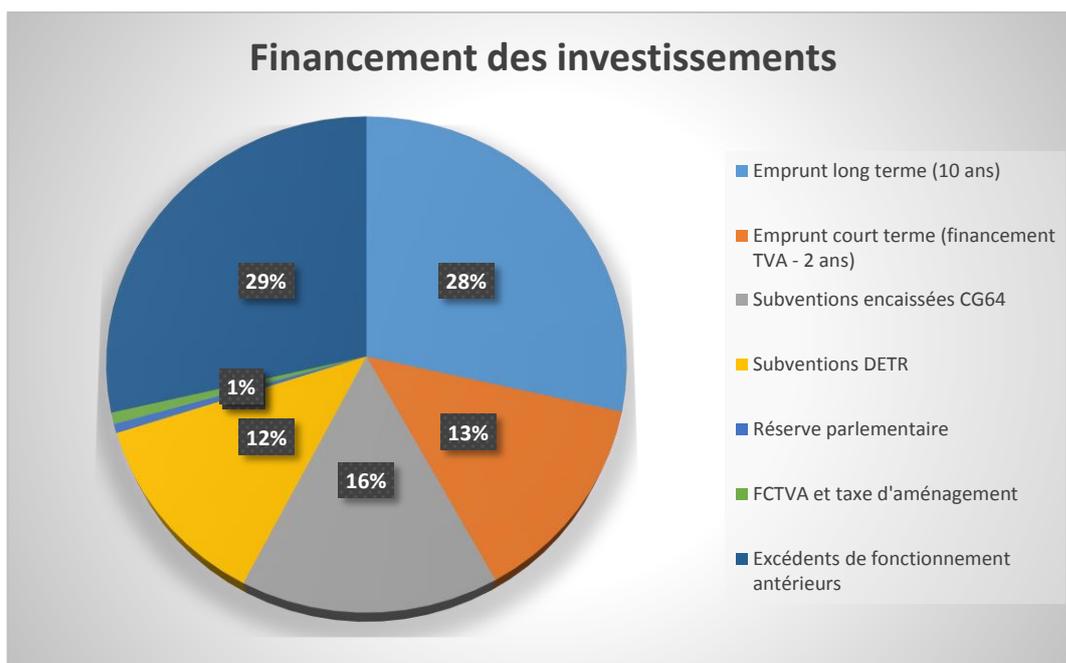
Comme leur nom l'indique, ce sont les recettes qui financent les investissements de la commune. Une partie des investissements du centre bourg ont été autofinancés par la commune, grâce aux excédents des années précédentes.

La commune a encaissé sur 2016 la plupart des subventions qui lui ont été attribuées par le Conseil Général, la DETR et au titre de la réserve parlementaire.

Le solde du plan de financement de la rénovation de l'école et de la mairie a été équilibré par deux emprunts, l'un sur 10 ans pour financer la rénovation elle-même (taux : 1,36%), et un prêt à 2 ans pour financer la période de reversement de la TVA relative aux investissements 2016 (taux : 1,05%). Cette TVA sera en effet reversée à la commune au printemps 2018. Ces prêts ont été souscrits auprès du Crédit Agricole et de la Banque Postale.

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent les principales recettes d'investissement de 2016

Principales sources de financement des investissements	€
Emprunt long terme (10 ans)	340 000
Emprunt court terme (financement TVA - 2 ans)	160 000
Subventions encaissées CG64	185 804
Subventions DETR	148 128
Réserve parlementaire	7 000
FCTVA et taxe d'aménagement	8 940
Excédents de fonctionnement antérieurs	340 746
<b>Total</b>	<b>1 190 618</b>



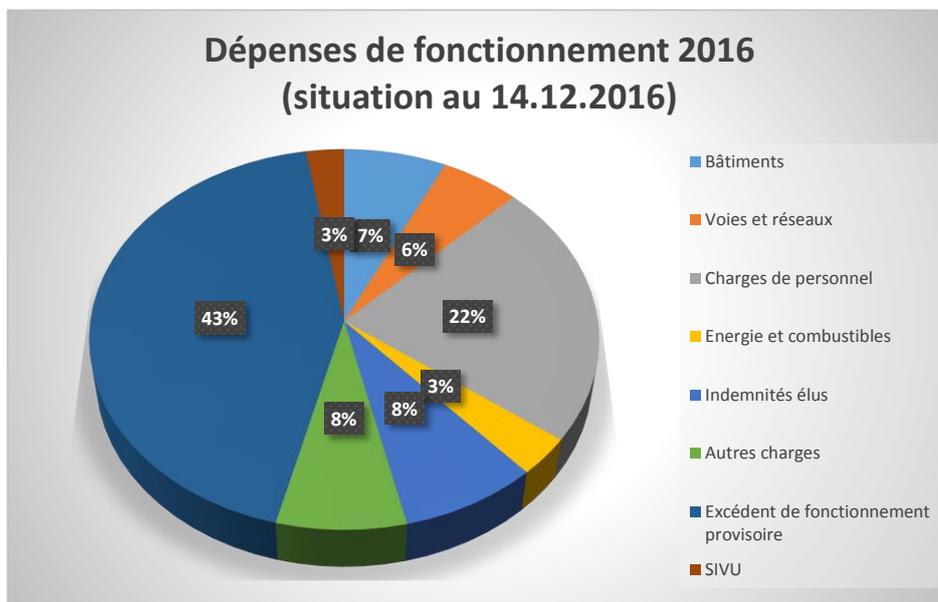
## LES DEPENSES DE LA COMMUNE

### Les dépenses de fonctionnement

Elles représentent ses dépenses courantes, habituelles. Les principaux postes de dépenses de fonctionnement de Saint-Armou sont traditionnellement la voirie, les bâtiments et les dépenses de personnel.

La particularité du budget 2016, comme l'année précédente sur Saint Armou est qu'une part importante des excédents des années 2010 à 2015 sont transférés dans le budget d'investissement, pour permettre la réalisation des travaux du centre-bourg.

Le niveau des postes « voies et réseaux » est relativement modeste, dans la mesure où les travaux de voirie ont été effectués en enrobé et sont donc comptabilisés dans les dépenses d'investissement.



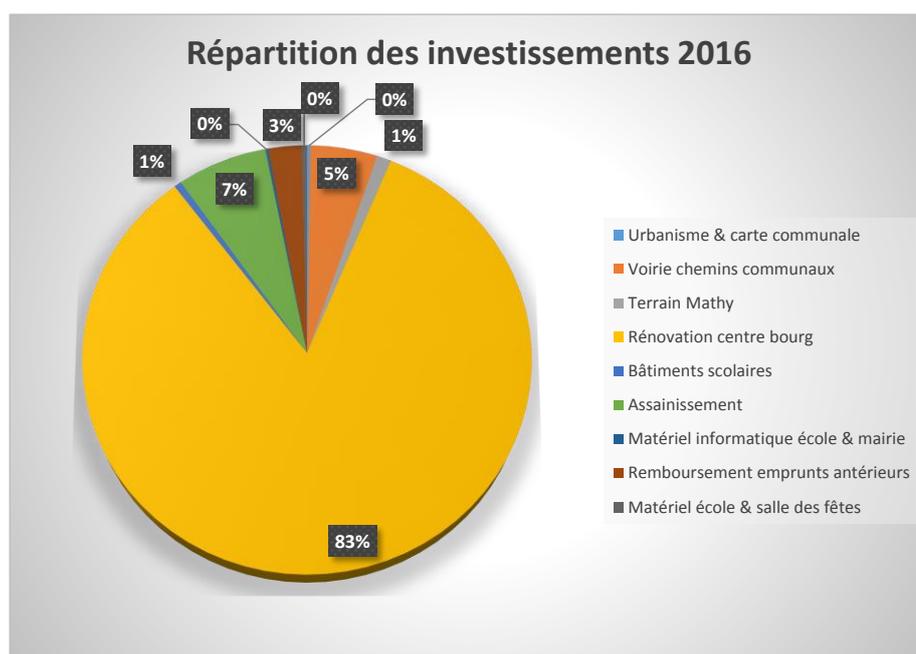
### Les dépenses d'investissement

L'extension de l'école et de la mairie représentent le principal poste de dépenses d'investissement de l'année 2016, au cours de laquelle ont également été réglés des travaux engagés en 2015.

Le tableau ci-dessous présente les principales dépenses d'investissement réalisées en 2016.

Principales dépenses d'investissement	€
Urbanisme & carte communale	2 760
Voirie chemins communaux	59 316
Terrain Mathy	12 592
Rénovation centre bourg	992 927
Bâtiments scolaires	6 540
Assainissement	79 898
Matériel informatique école & mairie	2 538
Remboursement emprunts antérieurs	29 405
Matériel école & salle des fêtes	4 642
<b>Total</b>	<b>1 190 618</b>

Le graphique ci-après permet de visualiser la ventilation de ces investissements par nature



## LA REFORME TERRITORIALE

### La réforme territoriale aura bien lieu...

En début d'année 2011 l'Etat avait fait savoir qu'il envisageait réformer le territoire français en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) et la CCPM (communauté des communes du pays de Morlaàs) devait être largement modifiée.

Morlaàs, Buros, Serres-Morlaàs et Maucor se voyaient partir à la communauté d'agglomération de Pau. Le reste des communes restait ensemble sans réel moteur économique et se serait retrouvé dans une situation financière inconfortable.

La CCPM a fait front et a refusé la proposition de l'Etat qui a, pour cette fois fait marche arrière, mais en fin d'année 2015 le spectre de la réforme territoriale était de nouveau présent et cette fois nous ne pouvions faire sans nous y soumettre.

Pourtant les critères fixés par l'Etat nous auraient permis de rester autonomes. En effet la communauté à une population de plus de 15000 habitants (15811 habitants) soit plus que le minimum requis pour exister seul.

La communauté des communes du canton de Lembeye aurait pu rester indépendante avec comme critère, une densité suffisamment faible pour avoir une population inférieure à 15000 habitants. (5282 habitants)

La communauté Ousse Gabas, était quant à elle, dotée d'une population de plus de 12000 habitants (12419 habitants) et nécessitait à ce titre un rattachement à une autre communauté. Après nombre de tractations entre les représentants de l'Etat et les présidents des communautés, il a été décidé de faire une grande communauté de communes qui s'étend désormais de Pontacq à Lembeye, avec une population de 33522 habitants, 74 communes, 99 conseillers communautaires.

Il faudra qu'au 1er janvier 2017 la communauté du Pays de Morlaàs ne soit plus et celle de Nord Est Béarn sera. La fiscalité, les services et tout ce qui fait une intercommunalité devra être en place.

Pour ce faire des cabinets conseils de juristes et comptables aident les structures à relever ce challenge.

Pourquoi tout ce changement et pourquoi tout changer ?

Parce que l'Etat qui est moins riche cherche à diminuer son train de vie. Pour faire des économies il transfère notamment, aux communautés de communes et aux conseils régionaux nombre de ses compétences. C'est pour supporter cela que l'état a voulu des communautés de plus grande importance.

Il y aura des compétences obligatoires aux nombre de 4 dans un premier temps :

-aménagement de l'espace : la DDTM n'instruit plus les permis de construire depuis le 1 novembre 2016, le service urbanisme de la communauté le fait depuis lors,

-économie,

-collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés,

-aménagement et entretien des aires des gens du voyage.

D'autres suivront:

- en 2018 Gemapi (Gestion de l'Eau des Milieu Aquatiques et Prévention Incendie). Pour financer celle-ci l'Etat a prévu une taxe pouvant aller de 1€ à 40€ par habitant.

- puis en 2020 eau potable et assainissement.

Il y aura des compétences optionnelles. Par exemple les équipements (piscine, stade...), la formation sportive, la formation culturelle.

Les communautés auront une place bien plus importante dans l'organisation de l'Etat, un pouvoir de décision et une autonomie de fonctionnement accrus.



## AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Nous avons comme programme, la réalisation de travaux importants au centre-bourg. Ainsi, deux de ces projets ont abouti en 2016 :

### 1. L'agrandissement et la rénovation de l'école maternelle et élémentaire:

Nous avons construit un hall d'accès sécurisé et adapté (PMR), un réfectoire et une cuisine. La maternelle est équipée d'une nouvelle classe, d'une salle de repos et de sanitaires neufs. Nous avons entrepris la création d'un grand préau et d'un jardin d'enfants attenant.

Dans la partie rénovée, la salle des professeurs a été réaménagée. Les salles de cours ont été modernisées et mises aux normes actuelles : électricité, alarmes, escalier de secours, mais aussi menuiseries, chauffage et sanitaires.

### 2. La restauration de la mairie:

Elle est dotée d'un hall d'accueil avec une entrée indépendante, d'une salle d'attente, de réunion et d'un local d'archives.

### 3. Le parking et la voirie:

Mairie et école profitent d'un nouveau parking desservi par une voie d'accès directe assurant la sécurité des usagers et des élèves. Pour votre confort, n'hésitez pas à les utiliser.

Les travaux ont été financés par le département, l'état, la réserve parlementaire et la commune (fonds propres et emprunt).

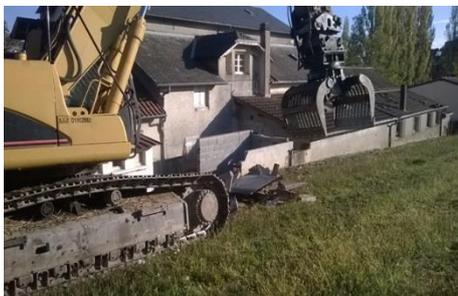
La municipalité tient à remercier les architectes, mandataires, entrepreneurs, agents communaux, enseignants et bénévoles qui ont permis la réalisation du projet dans les délais et dans le respect du budget.

### Les entrepreneurs ayant contribué au projet sont les suivants :

- Architectes – AADI architectes associés SERRES CASTET
- Mandataires – SEPA PAU
- VRD espace verts – ETC COLAS BILLERE
- Gros œuvre – EIFFAGE CONSTRUCTION PAU
- Charpente couverture – SBL PRODUCTION CASTETNAU CAMBLONG
- Menuiserie extérieure – MIROITERIE DU GAVE BAIGTS DE BEARN
- Menuiserie bois – LABAIGS GAN
- Etanchéité – SOPREMA LONS
- Plâtrerie – SAMISOL MORLAAS
- Electricité – CLEDE PAU
- Chauffage sanitaire – INTER ENERGIE LONS
- Carrelage – ERBINARTEGARAY BARCUS
- Peinture revêtements – PAU PEINTURE PAU SOLS SOUPLES SERRES-CASTET

## LE FILM DU CHANTIER

1. Les travaux de modernisation du centre-bourg ont commencé le **lundi 26 octobre 2015**. Les engins de démolition ont détruit la vieille cantine (garderie), la chaufferie, les sanitaires et les deux préaux.



2. L'impressionnant terrassement de l'ancien terrain Mathy a démarré le **1er décembre** et s'est terminé, malgré le mauvais temps, dans les délais prévus. Celui-ci a pour but de modifier les accès.



3. En **février 2016** débutaient les fondations des nouveaux bâtiments.



4. En **mars 2016**, nous avons pu constater l'élévation de pièces progressive des façades maçonné et bois qui laisse deviner les contours de la volumétrie finale de l'œuvre. Pendant les vacances de Pâques, des travaux de rénovation étaient réalisés dans l'ancienne école.



5. Pendant les vacances de **printemps 2016**, les travaux de gros œuvre ont beaucoup progressés. Toute la surface neuve a été couverte, y compris l'imposant préau. Les menuiseries ont été posées sur la partie neuve et changé sur la vieille école. Les nouvelles cloisons sont en place. L'école était prête à rouvrir dans sa configuration provisoire le **lundi 25 avril**.



6. **En juin**, avant les grandes vacances, la nouvelle voirie et la cour de l'école ont été goudronnées.



7. Pendant l'**été 2016**, les ouvriers ont travaillé sur les carrelages, les sanitaires, l'éclairage, les peintures et les finitions extérieures (béton désactivé, espaces verts...). L'école sera opérationnelle en septembre pour la rentrée des classes.



8. **Août 2016**. Elle a bien changé notre école ! Tout est terminé, enfin presque, il reste à la charge de l'équipe municipale, des parents d'élèves et des bénévoles, beaucoup de nettoyage, de rangement et à équiper toutes les salles. La rentrée, cette année, sera un véritable événement !

9. L'événement a eu lieu le **1er septembre 2016**. Les élèves étaient impatients et curieux de découvrir leur nouvelle école. Des classes aux couleurs vives et gaies, une cantine intégrée, une grande salle de sieste pour les maternelles, des nouveaux préaux et surtout des accès sécurisés attendaient tout ce petit monde. Tout a été mis en œuvre pour que les enfants de Saint-Armou et d'Anos aient plaisir à aller à l'école.



10. Les travaux du centre-bourg ne sont pas terminés. Le **15 septembre 2016**, les ouvriers ont travaillé sur le passage entre la salle des fêtes, l'école et le nouveau parking pour réaliser un escalier.



11. **En 2017**, les accôttements de l'escalier ainsi que la grande butte au-dessus de l'école seront végétalisés.

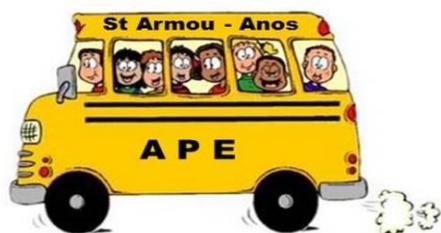
Bien d'autres choses sont en projet...



# LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

St ARMOU EST FORTE DE SES DIFFERENTES ASSOCIATIONS.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES SAINT-ARMOU/ANOS



Bonjour à tous,

Le bureau de l'APE SAINT-ARMOU (Association des Parents d'Elèves) a été renouvelé pour 2 de ses membres au mois d'Octobre 2016.

Il se compose comme suit:

- **Président : Mr Sébastien ALRIC**
- **Vice-président : Mr Laurent KELLER**
- **Trésorier: Mr Romain CARRUESCO**
- **Trésorière adjointe : Mme FOURNIER Stéphanie**
- **Secrétaire : Mme Bénédicte GUERIN**
- **Secrétaire adjointe : Mme Marjory SOUBIGOU**
- **Membre actif : Mme Laetitia DIAS**

2016 se termine avec la vente des calendriers (fin novembre) et la tombola dont le tirage au sort aura lieu en janvier.

Nous vous proposons de retenir ces dates de manifestations pour l'année 2017 :

**Janvier ou février (date non déterminé) :** Soirée Karaoké et son apéro dinatoire

**Samedi 4/03/2017 :** Défilé du Carnaval (après-midi)

**Dimanche 26/03/2017 :** Vide grenier (toute la journée)

**Samedi 13/05/2017 :** Loto avec les associations de St Armou à partir de 20H

**Samedi 01/07/2017 :** Kermesse de l'école avec son méchoui

Toutes ces manifestations permettront de récolter des fonds qui serviront à l'organisation de voyages ou sorties scolaires et à l'amélioration de la vie à l'école (jeux, ballons, raquettes, trottinettes...). Les parents

volontaires pour aider l'APE et participer aux différentes activités sont les bienvenus. Le maximum d'échanges et d'informations permettront de mener à bien notre projet commun : l'épanouissement de nos enfants en partageant de bons moments « tous ensemble ».

A très bientôt pour ce programme.

Bien cordialement.

Le bureau de l'APE.

## COMITE DES FETES SAINT-ARMOU/ANOS

### Fêtes de la Saint Laurent 2016



Comme chaque année, les fêtes du village 2016 ont permis à tout le monde de se retrouver.

Le vendredi, environ 240 personnes (petits et grands) se sont rassemblées pour partager le repas des villageois.

Cette année, l'animation du samedi était consacrée aux enfants qui ont pu s'émerveiller devant le spectacle de cirque et se défouler dans la structure gonflable. Les adultes eux ont pu s'amuser lors du traditionnel concours de pétanque ou près d'une trentaine d'équipes ont fait parler adresse et précision pendant que d'autres ont dansé en rythme pour l'animation Zumba. Le soir, près de 170 personnes étaient réunies au centre du village pour manger la mythique beefsteackade et danser jusqu'à tard dans la nuit.

Ce beau weekend s'est terminé, le dimanche, par la traditionnelle messe suivie du vin d'honneur offert par le conseil municipal. Enfin, nous avons levé tous ensemble

un dernier verre au café Lalanne pour clôturer comme il se doit ces fêtes de la Saint Laurent 2016.

Le comité des fêtes vous remercie pour votre participation qui a permis une nouvelle fois de réussir de belles fêtes et vous attend encore nombreux l'année prochaine.

**Bureau 2016-2017 :**

Président : ARRIEULA Anthony

Vice-président : SEGUET-PEY Baptiste

Trésorière : CABE Anne-Laure

Vice-trésorière : SANCHEZ Mathilde

Secrétaire : ARRIEULA Lola

Vice-secrétaire : BRITIS-BETBEDERT Etienne

**SPORT SANTE avec**  
**SAINT-ARMOUV'MENTS**

N° affiliation FFEPGV  
064094



Dynamisme, convivialité sont au rendez-vous des cours de Gymnastique

Volontaire ouverts à toutes et à tous et sont dispensés par **Alexandra SEGOT** au sein de la salle polyvalente le Mardi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 19h à 20h.

Cours variés où tout le monde peut trouver son intérêt : Renforcement musculaire, cardio, assouplissement, coordination, concentration.....

Le matériel de l'association, ballons-fit Ball-élastiques-barre lestées-poids-pilâtes est disponible pour tous.



Vous serez les bienvenus tout au long de l'année en contactant :

La présidente Colette BARADAT au 05 59 68 91 88  
Ou Danièle LUCAS au 05 59 68 91 85

**AVEC L'ESVG**

L'ESVG a montré sa vitalité à l'occasion de ses 50 ans, le 9 octobre dernier. Un repas servi à 500 personnes, la grande foule au stade, la communion entre les anciens et les jeunes... et une belle victoire contre le voisin de l'ES LEMBEYE.

L'occasion, une fois de plus, de rappeler l'attachement du club au territoire qui le compose, dans lequel figure notre commune.

En cette fin d'année, l'occasion aussi de faire le bilan des 12 derniers mois passés. Un bilan sportif mitigé, avec les demi-finales perdues pour les équipes seniors, des difficultés au niveau des effectifs juniors et cadets, et une école de rugby porteuse d'avenir aussi bien quantitativement que qualitativement.

Un bilan extra sportif très favorable, avec la réussite des animations, comme le repas de gala ou la journée des sponsors. Avec aussi le rendu du projet du club, qui a mis en avant plusieurs pistes d'amélioration, dont certaines font déjà l'objet d'actions très concrètes.

La participation de SAINT-ARMOU ne se dément pas, de l'Ecole de Rugby aux seniors. Elle fait de la commune un des piliers du club.

Les co présidents

Gérard GRACIANETTE 06 84 02 66 56

Gil LAFARGUE 06 70 91 81 15



**Photo : Grands et petits aux anges le 9 octobre.**

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE DE SAINT-ARMOU

La chasse est liée au monde rural et fait partie de notre culture.

En collaboration avec la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES ATLANTIQUES, L'**A.C.C.A.** de SAINT-ARMOU continue à œuvrer dans le bon sens d'une chasse durable, du respect du gibier et de la réglementation en vigueur.

Ses valeurs de défense de la nature ne manqueront pas de séduire les nouveaux chasseurs auxquels nous réserverons le meilleur accueil.

SOUBIROU Christian, Président : 05 59 68 91 37

## LO BRIU DOU LU

Oui, deux membres et fondateurs de la chorale nous ont quittés cette année : Lisette MOUSSEGNERAT et Jean TOULET.

Oui, le groupe continue son chemin dans le même esprit. Le répertoire est varié : chansons profanes en français, béarnais et créole.

Si vous aimez chanter, découvrir les chansons à texte, venez rejoindre le groupe constitué d'une dizaine de personnes.

Les répétitions ont lieu au foyer le LUNDI de 14h à 15h30.

Le nouveau bureau :

**Présidente** : Julia LAPLACE 05 59 62 45 04

**Secrétaire** : Jany DA SILVA 05 59 68 92 11

**Trésorière** : Marie-Jo DEDEBAN 05 59 68 92 56

## GENERATION MOUVEMENT "TOUTS AMASSE"

Un très grand RESPECT pour notre présidente LISETTE qui est juste passée sans bruit dans la pièce d'à côté.

Après une assemblée générale, et l'accord des adhérents du club qui ont approuvé le nouveau bureau :

**Présidente** : HORGASSAN CASSOU Gisèle

**Trésorière** : SASAL Eliane

**Secrétaire** : BARADAT Colette

Ses adhérents se réunissent toujours un après-midi par mois, avec des jeux de société, un goûter très apprécié et le plaisir de se retrouver.

## SAINT ARMOU QUILLES DE NEUF

Mai 2016 : 1<sup>er</sup> titre pour l'Association Saint Armou Quilles de Neuf avec la victoire d'Estelle VIDAL en finale du championnat départemental catégorie Féminines. Un titre qui en appelle d'autres.

Autre bonne nouvelle : l'Association devient Club de Quilles de Neuf en 2017 avec son affiliation à la Fédération Française Bowling et Sport de Quilles. Cela lui permettra d'avoir sa propre identité et gérer ses propres projets. Le Club pourra recevoir et organiser des compétitions fédérales.

Les joueurs sont prêts à vous faire partager leur passion. Venez nous rejoindre ! Vous découvrirez une activité ludique, conviviale, mêlant adresse et concentration. Nul besoin d'avoir un esprit compétiteur, venez simplement vous initier et passer un agréable moment :

« **Faites l'essai, tous au quiller !** »

Contacts :

VIDAL Hervé 06 08 17 11 74

VIDAL Philippe 06 74 95 97 99



## ASSOCIATION SPORT & LOISIR DE



Présente

### LE BADMINTON....

Le Badminton est un sport fait de courtoisie et de fairplay....Il n'en reste pas moins un des sports les plus cardio de la planète. Venir pratiquer le Badminton à St Armou, c'est rentrer dans une famille joyeuse et sportive. Les cours ont lieu les lundis de 21h00 à environ 23h30 et les Jeudis de 20h30 à 23h30. La cotisation est de 15 € à l'année, et le club fournit les volants, les filets et bien sûr les terrains. Le club est ouvert à toutes et à tous, quel que soit votre niveau, que vous soyez grand, petit, jeune ou moins jeune.



Cela vous tente !! Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous...

### LA ZUMBA® FITNESS

Les séances ont lieu les lundis 19h45-20h45,

Les mercredis 20h00-21h00.

Les tarifs n'ont pas changé : 3€ la séance.

A partir de 12ans.

De plus, des événements sont organisés (Stages, masterclass) tout au long de l'année...

Vous désirez vous vider la tête, vous dépensez dans la joie, dans une ambiance de fête, sur des sons salsa, mérengré, reggaeton, bachata, kuduro, séga et autres tout en faisant du Fitness!!! Alors ce sport est fait pour vous.



### LA PALA.

Depuis 2 ans, l'ASL propose une séance de PALA loisirs. Venez découvrir tous les vendredis soirs de 19h à 21h, dans une ambiance détendue un sport atypique sur un terrain de jeu imprévisible.

Adhésion : 18€

contact : Denis DURANCET : 06 25 35 78 98



Le club est ouvert à toutes et tous, quel que soit votre niveau.

### LE POUND® fit



Le nouveau venu de cette année, tous les jeudis de 20h10-21h00 :

Vous aimez le sport, vous aimez la musique, et vous n'avez pas toujours trouvé le cours de fitness qui vous convient ? Alors ce cours est fait pour vous. Ce concept surnommé « la rockstar du fitness » par le **New York Times**, a tout pour plaire. L'idée : mélanger pilate et fitness, le tout en tapant avec deux bâtons appelés «**Ripstix**», à la manière d'un joueur de batterie. Un cours de Pound consiste donc à marquer le rythme de la musique avec ces bâtons pour accompagner les mouvements du corps.

La tarification et les conditions de participation aux cours sont les mêmes que pour la Zumba®.



Les LOISIRS

RENSEIGNEMENTS AU : 06 02 09 66 07 & à l'adresse  
mail : [aslstarmou@gmail.com](mailto:aslstarmou@gmail.com)

## ASSOCIATION CULTUELLE



### PAROISSE

**Tout au long de l'année**, les activités paroissiales s'enchaînent et rythment la vie de notre communauté. Les enfants sont fréquemment sollicités avec leurs parents pour les messes des familles, les préparations dominicales à la 1ère communion, les communions elles-mêmes, profession de foi ou confirmation, les sorties des enfants à Lourdes ou ailleurs. Les adultes aussi ont leurs temps forts de l'Avent, du Carême et de la Semaine Sainte entre autres.

**Au début de l'année scolaire**, il est un moment que nous souhaitons à la fois priant et convivial : c'est la fête de la paroisse ! Ce samedi 19 novembre, toutes les familles de nos 6 villages étaient appelées à se retrouver pour notre fête annuelle : famille chrétienne, familles tout court avec parents et enfants acteurs de la célébration et de l'animation de l'apéritif qui s'en suivit.

**Bravo et merci à tous ceux et celles qui ont œuvré à la beauté de cette célébration.**

**Contact paroisse** : abbé Jean-Louis AGUILLON 05 59 33 93 30

### AUMÔNERIE

**Nouvelle année, nouvelle équipe** : après le départ de la moitié des animateurs, de bonnes âmes se sont portées volontaires pour continuer ce fabuleux travail d'encadrement des jeunes de l'aumônerie.

Du côté des enfants, nous avons 14 sixièmes, 6 cinquièmes, 7 quatrièmes et, hélas, plus beaucoup de troisièmes.

L'année a commencé par un rassemblement de tous les niveaux à la kermesse de Sainte-Quitterie.

Comme de coutume, les sixièmes feront leur profession de Foi le dimanche 28 mai. Les cinquièmes et quatrièmes seront réunis pour préparer leur Confirmation pour l'automne de l'année prochaine.

**Et maintenant, en avant vers une belle année pleine de joie, de complicité et d'enrichissements spirituels !**

**Contact aumônerie de Serres-Castet** : Nicolas FAUCONNIER 06 46 49 50 63

## CEREMONIES DU 8 MAI ET DU 11

### NOVEMBRE

**Nous remercions les parents et les enfants de St-Armou et Anos, toujours aussi nombreux, qui répondent présents pour participer aux cérémonies et chanter la Marseillaise.**

### TELETHON

**La dynamique inter-association a encore très bien fonctionné lors du TELETHON 2016**

**Grâce à la mobilisation de tous, 1028 euros ont été récoltés.**

**Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.**

## LES ARTISANS PROFESSIONNELS ET AUTO-ENTREPRENEURS

Voici la liste des divers artisans professionnels ou auto-entrepreneurs qui travaillent sur la commune. Nous nous excusons auprès de ceux que nous n'aurions pas cités et nous les invitons à se faire connaître en mairie afin de compléter la liste.

**AFCE GAILLARD** : Climatisation : 05 59 68 91 92

**AUX DIFFERENTES SAVEURS** : Mme Bouzarda- traiteur à domicile : 06 49 47 54 51

**BARADAT sarl Servagri** : 09 75 58 46 04

**BENDERDOUCH-SARTHOU Nora** : décoratrice d'intérieur : 05 59 68 91 29

**BETBEDER Earl** : Vente directe de produits de la ferme : 09 63 67 43 36

**BERGEROO CAMPAGNE Marc** : service aménagement paysager : 05 59 77 46 72

**BERT LAUGA Éric** : Entreprise de maçonnerie : 05 59 68 91 05

**CAUHAPE Benjamin** : Entreprise de travaux agricoles : 06 47 57 64 23

**CHICKHIBOU.COM** : décoration, accessoires, papeterie : 05 59 77 45 87

**DARLY Denis** : élevage des coteaux de Béarn : 09 71 37 28 12

**DE FIGUEIREDO Lucio** : maçonnerie, charpente : 06 70 79 98 02

**HAURE Jean Luc** : petits travaux intérieurs et extérieurs : 06 14 60 37 81

**HINGAND Philippe** : maraichage biologique : 05 59 6 8 94 65

**KLEBER - LAVIGNE Dominique** : Marbrerie : 05 59 68 92 74

**LAULHE Olivier** : carreleur : 06 61 97 44 72

**LE GROUX Guillaume** : chaudronnier, serrurier, soudeur : 05 59 62 49 73

**PEYRE Michel** : Entreprise de maçonnerie : 05 59 68 94 45

**POLIN Robert** : photographe auteur : 06 08 77 42 17

**SEGUET PEY Earl** : Travaux agricoles : 05 59 68 92 77

**TERRAUBE Ets** : Machines agricoles : 05 59 68 92 72

### ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

**COHENDY Sandra** : Chemin Sarthou : 06 23 94 77 70

**HERMAND Sylvie** : 9 Ch Touyarot : 05 59 68 94 73

**Nous tenons à remercier, tout particulièrement, Mr Robert POLIN, pour ses prises de vues, offertes à la commune.**

# ACTES CIVIQUES

## URBANISME – entretiens des terrains et bâtiments communaux

### LE RESPECT DES BATIMENTS ET MATERIELS COMMUNAUX :

Nous rappelons que le mobilier urbain et les bâtiments publics sont la propriété de chacun, et que lorsqu'il y a des dégradations, il incombe à la collectivité d'assumer le coût des réparations (par exemple : abris bus chemin Guilhamoulié).

### URBANISME ET ENTRETIEN DES TERRAINS :

En vertu des articles 32 et 89 bis du Règlement Sanitaire Départemental ci-joints, le propriétaire d'un terrain est tenu de maintenir celui-ci en état de propreté et de salubrité, ce qui suppose qu'il l'entretienne régulièrement.

Une végétation sauvage, composée de broussailles et de ronces, favorise la prolifération d'insectes et d'animaux tels que rongeurs et serpents. Par conséquent, un particulier ne doit pas laisser à l'abandon un terrain lui appartenant.

Si une situation engendre un risque pour le voisinage, le Maire est en mesure de faire respecter la réglementation en vigueur.

#### **Article 32 – Généralités**

*Les propriétaires et les occupants d'un immeuble bâti ou non bâti sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des terrains, des bâtiments de leurs abords et des clôtures.*

*Les entretiens doivent être exécutés périodiquement et toute détérioration imprévue de nature à porter préjudice à la santé des personnes, doit faire l'objet d'une réparation au moins provisoires.*

#### **Articles 89 bis – Généralités**

*Outre les prescriptions prévues aux articles suivants les immeubles bâtis ou non bâti, soit par eux-mêmes, soit par les conditions dans lesquelles sont utilisés, contribuent à attirer et faire proliférer insectes, vermines et rongeurs ou créer une gêne, une insalubrité, un risque d'épidémie ou d'accident pour le voisinage.*

*Dans le cas où l'importance de l'insalubrité et les dangers définis ci-dessus sont susceptibles de porter atteinte grave à la santé ou à la salubrité et à la sécurité du voisinage, il est enjoint aux occupants ou à défaut, aux propriétaires, de faire procéder en urgence au déblaiement, au nettoyage, à la désinfection, à la dératisation et à la désinfection des immeubles.*

*En cas d'inobservation de cette disposition et après mise en demeure adressée aux occupants, il peut être procédé d'office à l'exécution des mesures nécessaires dans les conditions fixées par le Code de la Santé.*

### SECURITE ROUTIERE

Pour la sécurité de tous, adoptons la vitesse réglementaire de 50 km/h dans le village.

# TRI DES DÉCHETS



## CONSIGNES DE TRI 2016

**Contacts :**  
05.59.04.89.26  
siectom.jimdo.com

**Bouteilles, flacons et bidons en plastique**

**Gobelets et assiettes jetables**

**Barquettes, boîtes et pots (alimentaires) en plastique**

**Emballages métalliques**

**Dosettes café, photophores, capsules, gourdes compotes, papier aluminium et emballages de médicaments.**

**ATTENTION! Bien vider les emballages... sinon, ils ne seront pas recyclés !**

**Films, sacs de surgelés et poches plastiques**

**ATTENTION! Penser à ôter les films plastiques autour des jouaux avant de les déposer en vrac .**

**Briques alimentaires**

**Petits cartons**

**Tous les papiers se trient et se recyclent**  
Journaux, magazines, publicités, livres, cahiers, annuaires, catalogues, enveloppes.



**ATTENTION!**

**Penser à jeter les bouchons en plastique et en liège à la poubelle et les capsules métalliques au tri**

**TOUS CES DECHETS NE DOIVENT PAS ÊTRE  
JETÉS DANS LES BACS DE TRI, MAIS :**

**STOP**  
AUX  
ERREURS  
DE  
TRI

**STOP**  
AUX  
ERREURS  
DE  
TRI

**DANS LE SAC POUBELLE**

Filets d'agrumes, de  
pommes de terre....



Sachets de chips, gâteaux apéritif,  
café .... en aluminium plastifié



Sacs d'aliments  
pour animaux



Essuie-tout, mouchoirs en  
papier et couches



Papiers déchiquetés



Cassettes vidéo, DVD,  
boîtes



**A LA DECHETERIE**

**Vous trouverez les horaires des déchetteries sur le site Internet du  
SIECTOM :**

Cartouches  
d'encres



Bidons de  
combustible



Déchets de bricolage  
et de jardinage



Vêtements,  
chaussures et  
jouets



Ferrailles



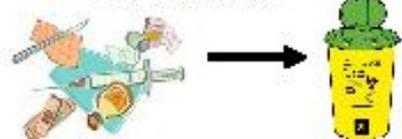
Tout objet en plastique



Déchets verts et petits branchages  
diamètre max. 12 cm



Déchets de soins



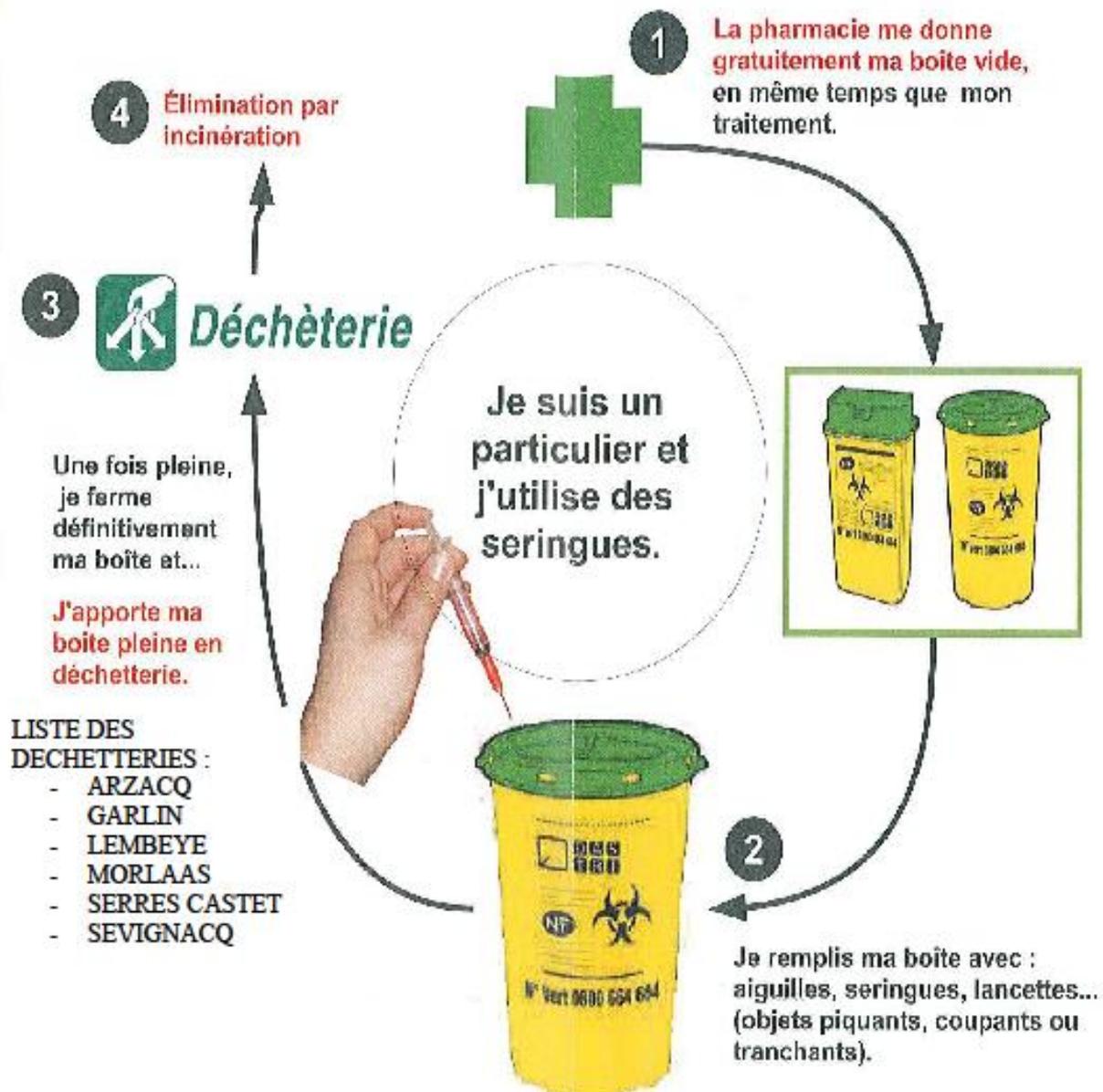
**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter  
le service communication du SIECTOM :**

**Tél : 05.59.04.89.26**

**E-mail : [siectom.coteaux@orange.fr](mailto:siectom.coteaux@orange.fr)**

**Site Internet : [siectom.jimdo.com](http://siectom.jimdo.com)**

## COLLECTE DES DECHETS DE SOIN DES PARTICULIERS



**NE PAS JETER CETTE BOITE DANS LES CONTENEURS DE TRI...  
PENSEZ AUX PERSONNES QUI TRIENT VOS DECHETS APRES  
VOTRE GESTE**

**En guise de conclusion, voici trois idées positives pour cette année 2017.**

***« Le vrai bonheur ne dépend d'aucun être, d'aucun objet extérieur. Il ne dépend que de nous. »  
le Dalaï Lama.***

***« Il ne faut pas de tout pour faire un monde, il faut du bonheur et rien d'autre. »  
Paul ELUARD***

***« Chaque fois qu'un homme sourit, il ajoute quelque chose à la durée de sa vie. »  
Laurence STERNE***

**Encore très belle et heureuse année**



Crédit photos: Valérie Castagnet

# INFORMATIONS PRATIQUES

## OUVERTURE MAIRIE

**Mairie de SAINT-ARMOU – SECRETAIRE : SYLVIE LARROCHELLE**

**☎ : 05 59 68 93 92- fax:05 59 32 03 11**

[mairie.saint-armou@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-armou@wanadoo.fr)

<http://www.mairie-de-saint-armou.fr/>.

**Horaires d'ouverture de la permanence du secrétariat de la Mairie :**

**Lundi de 14h à 19h - Mardi de 13h30 à 16h30**

**Vendredi de 13h30 à 16h**

## NUMEROS PRATIQUES

- ◆ Location SALLE DES FETES : Conditions de réservations et Tarifs : S'adresser à la Mairie
- ◆ Ecole de SAINT-ARMOU : **05 59 68 91 94**
- ◆ Cantine et GARDERIE SCOLAIRES : **05 59 68 92 53**
- ◆ Correspondant de Presse Local : Mr LUCAS Jacques : **05 59 68 91 85**
- ◆ Communauté DES Communes Nord Est Béarn : **05 59 33 46 10**
- ◆ Structure multi accueil Buros : **05 59 92 18 27**
- ◆ Accueils DE LOISIRS : Com Com Nord Est Béarn : **05 59 33 46 10**
- ◆ Maison de la SOLIDARITE DEPARTEMENTALE (services sociaux) : **05 59 72 14 72**
- ◆ Office DE TOURISME : **05 59 33 62 25**
- ◆ SPANC : **05 59 33 46 10**
- ◆ ADMR : Services à la Personne : **05 59 33 67 23**
- ◆ Accueil de jour « Les Tournesols » à SEVIGNACQ : **05 59 77 95 91**
- ◆ IEBA : Insertion Emploi Béarn Adour- Mission Locale Rurale : **05 59 33 63 67**
- ◆ Siectom Coteaux Béarn Adour Sévignacq : **05 59 68 03 65**
- ◆ Déchetterie MORLAAS : **05 59 04 89 26**
- ◆ Presbytère de Serres-Castet : **05 59 33 93 30**

## NUMEROS D'URGENCE

- ◆ Gendarmerie de Thèze : **17** ou **05 59 04 38 34**
- ◆ Pompiers : **18**
- ◆ Samu : **15**
- ◆ Sateg Ibos : **05 62 90 07 17**